



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de la cour de voirie est approuvé sans modifications LE CEM-E EST DÉÇU DE LA DÉCISION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Montréal, le 6 décembre 2017 – Le Collectif en environnement Mercier-Est (CEM-E) déplore la décision du conseil d'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve d'approuver sans modifications le projet de la cour de voirie. Pourtant, lors de la soirée d'information du 30 novembre, de nombreux citoyens ont exprimé des inquiétudes sur différents aspects de ce projet, comme le nombre d'étages des bâtiments et d'unités de logement ainsi que, particulièrement, l'augmentation prévisible de la circulation sur la rue Honoré-Beaugrand.

« Le CEM-E souscrit à la volonté du Conseil d'aller de l'avant avec ce projet qui contribuera, sans aucun doute, à la revitalisation d'un secteur depuis trop longtemps négligé. Toutefois, en approuvant ce projet dans sa forme actuelle, les élus font fi des impacts sur la circulation qu'engendrera inévitablement la localisation de l'accès des résidents et des camions de livraison à proximité de l'intersection des rues Honoré-Beaugrand et Hochelaga» soutient M. Raymond Moquin, président de l'organisme.

À plusieurs reprises dans le passé, les élus de l'arrondissement ont manifesté leur intention de s'attaquer aux problèmes récurrents de circulation sur la rue Honoré-Beaugrand, problèmes aggravés par la réalisation du projet de l'autoroute 25 qui a entraîné la fermeture des accès à la rue Currateau. Ceux-ci ont beau promettre des études de circulation et la mise sur pied de comités de suivi, ces mesures s'apparentent davantage à des palliatifs qu'à de véritables solutions.

Le CEM-E estime que la démonstration n'a pas été faite quant à la nécessité d'aménager l'accès principal près de cette intersection. Sur quels critères s'appuie cette décision ? D'autres alternatives ont-elles été étudiées et, si oui, pourquoi ont-elles été rejetées ?

« En faisant montre d'ouverture à la proposition de revoir l'accès prévue aux bâtiments par la rue Honoré-Beaugrand, nos élus répondraient à une préoccupation légitime maintes fois exprimées par les citoyens du secteur » conclut M. Moquin.

- 30 -

Pour plus d'information :

Raymond Moquin, tél. : 514-355-5989 ; courriel : rmoquin@videotron.ca